Document généré le 10 mai 2024 07:57

Études littéraires africaines

Traduction et pouvoir à Madagascar : du marquage des distances à l'énonciation de l'autorité

Didier Galibert

Numéro 34, 2012

Traductions postcoloniales

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1018476ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1018476ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)
2270-0374 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Galibert, D. (2012). Traduction et pouvoir à Madagascar : du marquage des distances à l'énonciation de l'autorité. *Études littéraires africaines*, (34), 43–53. https://doi.org/10.7202/1018476ar

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

TRADUCTION ET POUVOIR À MADAGASCAR : DU MARQUAGE DES DISTANCES À L'ÉNONCIATION DE L'AUTORITÉ

Je me propose d'esquisser un examen des pratiques de traduction associées à la refondation postcoloniale du territoire et à l'exercice du pouvoir politique à Madagascar, au cours d'une période inscrite dans le temps long de l'indépendance. On observe ainsi une véritable itinérance linguistique de l'État. Le bilinguisme initial malgache-français adopté par la Constitution de 1959 est abandonné dans la Constitution de 1975 instituant la Deuxième République. La réintroduction du français intervient dans le cadre d'un ensemble d'amendements à la Constitution de 1992 – déjà modifiée en 1995 et en 1998 – adoptés par référendum le 4 avril 2007, parmi lesquels figure la distinction entre le malgache, langue nationale, et deux langues dites « officielles », le français et l'anglais [1]. La Constitution de la IV[e] République, adoptée par référendum le 17 novembre 2010, reprend cette distinction au seul bénéfice du français.

Étudier la textualisation du champ politique ne permet pas seulement de se situer à l'intérieur d'une histoire des genres verbaux. Cette démarche constitue une opportunité méthodologique pour interroger les mêmes actes de langage en échappant aux pièges de nos régularités disciplinaires, qu'il s'agisse du choix de la terminologie ou de celui des objets de savoir. Il y a donc convergence entre cette anthropologie politique des textes et la vocation pluridisciplinaire de notre centre de recherches aquitain (LAM : Les Afriques dans le Monde).

Le premier temps de mon propos sera consacré à un répertoire des événements de langage associés à l'État-nation, depuis la rupture officielle avec la décolonisation inclusive amorcée par la loi-cadre de 1956 [2] jusqu'à la conjoncture de fluidité politique [3] caractérisant le pays depuis 2009. La Deuxième République, présidée par Didier

[1] Aucun texte politique, juridique ou administratif n'a cependant fait l'objet d'une publication officielle trilingue.

[2] Pour une analyse de la formation de l'État-nation malgache postcolonial, voir Galibert (Didier), *Les Gens du pouvoir à Madagascar. État postcolonial, légitimités et territoire*. Paris : Karthala, 2009, 575 p. + index hors texte 23 p. [2[e] édition revue et augmentée, Paris : Karthala, 2011, 591 p.].

[3] Voir Banégas (Richard), « Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique », *Cultures & Conflits*, n°12, hiver 1993, non paginé : http://conflits.revues.org/index443.html ; mis en ligne le 14 mars 2006 ; consulté le 1[er] décembre 2011.

Ratsiraka jusqu'à la transition démocratique de 1991, exclut officiellement la traduction au nom du combat contre la diglossie coloniale. Elle ne renonce en fait ni à l'une ni à l'autre, tout en les renvoyant vers les arcanes de la « grande falsification » de l'État, pour reprendre la formule adoptée dans l'ouvrage de Béatrice Hibou, Jean-François Bayart et Stephen Ellis [4] sur *La Criminalisation de l'État en Afrique*. La crise malgache actuelle se signale par le dialogisme repérable entre l'inflexion de la conscience linguistique des citadins et le processus de désinstitutionnalisation caractérisant la société, malgré le bricolage d'une sortie de crise encadrée par la SADC [5], sous la tutelle d'une Afrique du Sud affirmant désormais sa position de puissance émergente dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Le second temps de mon propos insérera les aléas de la traduction dans une durée plus étirée, transversale par rapport à la fondation d'un État républicain élargi aux dimensions de la Grande Île. Il s'agira de mettre en regard la résilience d'un besoin de « Tradition parfaite » [6], laquelle reprend et adapte l'héritage linguistique de la monarchie précoloniale dominante de la région centrale (l'Imerina), avec les variations de l'hospitalité langagière [7] liées aux compromis de l'hégémonie impériale [8] puis aux malentendus opératoires [9] de la relation postcoloniale franco-malgache. Les aléas de l'aménagement linguistique et la faiblesse de l'État rendent aujourd'hui problématique la formation d'un champ littéraire national.

Textualisation et champ politique

Le traçage du processus de fabrication du *Journal officiel* depuis la fondation de la République Malgache en 1959 jusqu'à la fin de 2002 [10], année au cours de laquelle Marc Ravalomanana installe son

---

[4] Voir Hibou (Béatrice), Bayart (Jean-François) & Ellis (Stephen), *La Criminalisation de l'État en Afrique*. Bruxelles : Éditions Complexe, coll. Espace international, 1997, 167 p.

[5] *Southern Africa Development Community* : Communauté de développement de l'Afrique australe.

[6] Voir Bertrand (Romain), *État colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*. Paris : Karthala, 2005, 800 p.

[7] Voir Ricard (Alain), *Le Sable de Babel. Traduction et apartheid. Esquisse d'une anthropologie de la textualité*. Paris : CNRS Éditions, 2011, 442 p. ; p. 16.

[8] Voir Burbank (Jane) & Cooper (Frederick), « Empires of Development and the Development of Nations », *in* Burbank (J.) & Cooper (F.), *Empires in World History. Power and the Politics of Difference*. Princeton-Oxford : Princeton University Press, 2010, XIV-511 p. ; p. 420-429.

[9] Voir Sahlins (Marshall David), *Des îles dans l'histoire*. Paris : Éditions de l'EHESS-Gallimard-Le Seuil, 1989, 188 p. ; p. 84-113.

[10] Galibert (D.), *Les Gens du pouvoir…*, *op. cit.*, p. 228-229.

pouvoir, fournit un premier indice des limites du refus de la traduction institué en 1975. Il s'agit plutôt, à vrai dire, d'un mensonge d'État affectant la chaîne linguistique de fabrication de la loi. La fondation de l'État postcolonial sous-tend la reprise d'une idéologie bureaucratique du pouvoir, dénotée par la juridisation de son énonciation. La continuité de cette dernière est dénotée par celle de la publication des textes officiels. Le *Journal officiel de Madagascar et dépendances* se voit remplacer par le *Journal officiel de la République Malgache* le 27 novembre 1958, publié uniquement en français : un exemplaire de ce *Journal officiel* sera adressé à la Bibliothèque nationale de l'ex-puissance coloniale jusqu'à la fin de la Première République, en 1972. Les changements de régime successifs modifient la titulature du Journal. Celle-ci, comme son contenu, deviennent bilingues à partir du 17 juin 1972, le texte malgache étant placé en page de gauche, en regard du texte en français. Toutefois, la structure conserve le découpage en trois parties de sa version coloniale, copiée sur la présentation du *Journal officiel de la République Française*. La première partie, consacrée aux « Lois, décrets et arrêtés », est publiée séparément, suivie d'un volume contenant la deuxième et la troisième parties, plus administratives. Le processus de rédaction des projets de lois et du *Journal officiel* dénote pendant toute la période une domination très forte du français, puisque les textes sont conçus dans cette langue [11] avant d'être traduits en langue malgache. La mise en place du Directoire militaire en 1972 se traduit par la création d'un titre en malgache qui n'est que la traduction du titre originel en français. Dès l'adoption de la Constitution de la Deuxième République, le 31 décembre 1975, le titre devient *Gazetim-panjakan'ny Repoblika Demokratika Malagasy/Journal officiel de la République Démocratique de Madagascar* [*sic*]. L'adoption par référendum de la Constitution de la Troisième République, le 19 août 1992, suscite un nouveau changement de titulature : *Gazetim-panjakan'ny Repoblikan'i Madagasikara/Journal officiel de la République de Madagascar*, toujours en vigueur à ce jour.

Située en page de droite comme s'il s'agissait d'une traduction, la version en français constitue en fait la matrice du texte, lequel est traduit en langue malgache par un service dédié de la Primature. Dans la réalité des faits, la domination appuyée du français dans la mise en œuvre du droit s'exerce aussi dès qu'il ne s'agit plus de la communication administrative entre les services de l'État et les collectivités de base. Les décisions de justice sont majoritairement

[11] Galibert (D.), *Les Gens du pouvoir…*, *op. cit.*, p. 228.

rédigées en français, bien que le Code de procédure civile autorise les deux langues. Les plaidoiries, quant à elles, se font en malgache.

La pratique linguistique des députés est elle aussi conforme à la répartition fonctionnelle des langues en situation de diglossie, comme l'atteste ce témoignage de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale entre 1993 et 1998 :

> Les débats se font en malgache. Mais 80 – 85 % des projets de lois sont présentés en version bilingue, les autres sont présentés en français. Lorsque le projet est bilingue, il a d'abord été rédigé en français, puis traduit par les ministères. […] Lorsqu'il y a débat en commission, il se fait en malgache mais les modifications proposées le sont en français, dans le cours même de l'échange. C'est pourquoi certains députés n'ouvrent jamais la bouche en commission, parce qu'ils n'ont pas les mots pour intervenir [12].

Le caractère socialement discriminant de l'usage du français est général. Son effectivité dans l'exercice des mandats législatifs est en accord avec le caractère très minoritaire du groupe des députés ayant suivi une formation dans l'enseignement supérieur. Surtout dans les circonscriptions rurales, ils appartiennent à une périphérie sociale de la francophonie au sein de laquelle les enseignants du second degré constituent les meilleurs locuteurs en français, devançant des opérateurs économiques dont les activités de collecte, transport et négoce mobilisent un capital scolaire atteignant rarement le niveau du baccalauréat. À supposer qu'ils aient fréquenté un établissement secondaire confessionnel dispensant une formation de base acceptable en français, la plupart d'entre eux sont dépourvus de la compétence linguistique requise pour la maîtrise d'une alternance codique [13], tout au moins au niveau lexical et conceptuel caractérisant les échanges d'une commission parlementaire.

La négociation entre le marquage de la distinction, le caractère contradictoire de l'héritage colonial et la charge idéologique de la conscience linguistique nationale est attestée par le déroulement du colloque organisé conjointement par l'Université d'Antananarivo et le Centre de Recherche sur la Littérature des Voyages de l'Université Paris Sorbonne – Paris IV, du 13 au 17 octobre 2003. La date et le titre – « Le voyage à Madagascar : de la découverte à l'aventure

[12] Galibert (D.), *Les Gens du pouvoir…*, *op. cit.*, p. 228.

[13] Il y a bien passage incessant d'une langue à l'autre, y compris au sein d'une même phrase. Ce bilinguisme alternatif spontané est appelé *vary amin'ny anana*/riz aux brèdes, dans tout Madagascar.

intellectuelle » [14] – ont été choisis par la partie française. Cette manifestation occulte le fait colonial, et la chronologie du colloque est particulièrement délicate, vu la tension suscitée à Madagascar par la réticence avec laquelle la France a reconnu la légitimité du mouvement populaire ayant porté Marc Ravalomanana au pouvoir, entre janvier et juillet 2002. Une fois sur place, les Français constatent que tout leur échappe, au profit d'un comité national d'organisation dont ils ne savaient rien. La présence de la Sorbonne est vécue comme un retour des vainqueurs, mais les ouvertures de crédit de la Mission française de coopération et du centre de recherche sorbonnard permettent d'improviser une mise en scène de l'unification linguistique et du défi culturel. Alors que la langue d'enseignement de l'ex-Université Charles de Gaulle est restée le français, y compris pour les cours d'histoire et d'anthropologie du département de langue et civilisation malgaches, tous les discours officiels sont prononcés en malgache sous le regard impassible du vice-président de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV). Faute d'équipement, un traducteur improvisé a été affecté à chaque participant étranger afin de lui chuchoter une adaptation approximative de ce qui se dit, dans une discrète cacophonie [15]. Les colloquants découvrent ensuite que la rencontre savante a été associée à une commémoration inédite de l'unification de l'orthographe du malgache en alphabet latin, 180 ans plus tôt. Le mouvement de foule suivant les discours d'ouverture tient les universitaires étrangers à l'écart de l'inauguration, en présence du ministre malgache de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'une stèle monumentale rédigée uniquement en malgache et d'une petite exposition de livres et de brochures dans cette langue. Toutes les communications universitaires des Malgaches, à une exception près, sont ensuite prononcées en français.

La conjoncture de fluidité politique prévalant depuis janvier 2009 a accéléré une hospitalité langagière chaotique et spontanée, associée au processus de désinstitutionnalisation et de désectorisation – pour reprendre la terminologie des politistes [16] – de la société malgache, tel qu'il peut être repéré dès le début du second mandat présidentiel de Marc Ravalomanana en 2007. Les universitaires malgaches ne participent guère au tropisme nord-américain du nouvel Atlantique

[14] Voir « Le voyage à Madagascar : de la découverte à l'aventure intellectuelle », non paginé ; article consultable sur le site du Centre de Recherche sur la Littérature des Voyages (CRLV) de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) : http://www.crlv.org/swm/Page_colloque_detail.php?P1=25 ; date de mise en ligne non précisée ; consulté le 29 avril 2012.

[15] Observation participante de l'auteur.

[16] Voir Banégas (R.), « Les transitions… », *art. cit.*, non paginé.

noir [17]. Le retrait de la figure française du coopérant ouvre plutôt un espace pour les cadres allemands embauchés par le président Marc Ravalomanana afin de redresser les comptes de certaines entreprises publiques, ainsi qu'aux experts de la Banque Mondiale et de l'US AID mandatés pour superviser la relance des politiques d'équipement et diffuser la connaissance du droit, conformément au credo de l'*accountability*.

Leur multiplication favorise l'émergence d'un jargon administratif et commercial introduisant l'anglais dans la dénomination de projets interministériels tels que le *Madagascar Action Plan* [18], ou encore d'objets emblématiques comme l'avion présidentiel dénommé officiellement *Air Force One*. Cette diversification de l'extraversion de l'État s'accompagne de l'essor d'un tourisme non francophone appuyé sur la biodiversité malgache, tandis que se multiplient les niches de prédation découplées de la francophonie. Les acheteurs d'émeraude thaïlandais et sri-lankais, les fripiers et les acheteurs de bois de rose chinois ne parlent qu'anglais. Aux niveaux inférieurs de l'intermédiation, les guides touristiques et les grossistes de gemmes installés en brousse sont formés par les académies de langue improvisées par des chômeurs diplômés.

On notera enfin le flottement récent de la résilience du français comme surdéterminant de la distinction. La francophonie du corps diplomatique affecté localement reste la règle, mais les négociations de sortie de crise entreprises depuis février 2009 sous la tutelle de la SADC [19] placent le français et l'anglais en concurrence. Si la plupart des diplomates mozambicains forgés dans les débats des organisations panafricaines maîtrisent le français, prolongeant ainsi une conscience linguistique héritée des pères fondateurs du FRELIMO, le personnel politique et diplomatique sud-africain ne travaille qu'en anglais. Les conséquences linguistiques de l'émergence de l'Afrique du Sud comme puissance régionale dotée d'un avant-pays maritime ne sont pas encore mesurables.

---

[17] Voir Agudelo (Carlos), Boidin (Capucine) & Sansone (Livio), éd., *Autour de « l'Atlantique noir » : une polyphonie de perspectives*. Paris : IHEAL, 2009, 224 p.

[18] Rédigé en français, ce document de politique générale définissait les objectifs de développement du régime de Marc Ravalomanana pour 2007-2012.

[19] Voir Galibert (D.), « Rigidités et "glocalisation" : un regard anthropologique sur la crise malgache (2009-2011) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°255, 2011, p. 413-426.

« Tradition parfaite » et transactions de la conscience linguistique

La charte linguistique de la fondation du territoire de l'État postcolonial n'est pas seulement fournie par la contribution à la traduction de la Bible des premiers lettrés du Royaume de Madagascar, c'est-à-dire de l'État centré sur les hautes terres autour d'Antananarivo. Cette entreprise est achevée en 1835, mais la définition d'une conscience linguistique légitime s'inscrit dans une longue genèse. Celle-ci engage une transaction de longue durée entre l'Académie malgache, l'administration coloniale et l'État républicain indépendant. L'Académie malgache est une institution impériale fondée par Gallieni en 1902 sur le modèle de l'École française d'Extrême-Orient. L'administration française y intègre une étude confinée mais approfondie de la langue et des genres verbaux traditionnels (poésie orale, mythes de souveraineté, généalogies orales et écrites) dans son projet ethnographique. Il est frappant de constater à quel point ce projet se survit à lui-même jusque dans les années 1970, au-delà même de la révolution nationaliste de mai 1972. Le premier président de l'Académie malgache est élu en 1958, mais les communications prononcées en malgache ne sont pas antérieures à 1975 et ne se multiplient que dans les années 1980, avec un résumé en français [20]. Tout se passe comme si le réarmement linguistique de l'État postcolonial était freiné par l'habitus d'une société de rangs, dans laquelle le souci de la distinction sociale entre en compétition avec l'affirmation d'un nationalisme culturel. Les académiciens malgaches des années 1950 et 1960, de plus en plus nombreux, sont médecins, juristes, enseignants de lycée et pasteurs. Il faut attendre la première génération d'universitaires ayant achevé leurs cursus sur les campus d'une France soixante-huitarde pour que soit posée explicitement la question du lien entre l'indépendance politique et l'aménagement des langues. Il s'agit d'une lame de fond conduisant à la domination actuelle d'une conscience linguistique autocentrée, laquelle suscite des transactions d'une grande diversité chez les écrivains malgaches francophones contemporains.

Le cas de la poétesse Esther Nirina, morte à 72 ans en 2004, est assimilable à la lueur d'une transgression que l'on éteint. Née d'un père malgache et d'une mère française, elle est élevée dans les deux langues. Sa vie est un voyage et son écriture reste longtemps un

[20] Voir Galibert (D.), « "Tradition parfaite" et négociation de l'État postcolonial. L'Académie malgache à l'épreuve de la décolonisation (1958-2002) », dans les Actes du colloque de l'EHESS : *Il était une fois les indépendances africaines…*, 21-22 octobre 2010 [conférence inaugurale], Éditions de l'EHESS, à paraître.

exemple parfaitement maîtrisé de traduction subliminale, imprégnée à la fois du genre court des *hain-teny* de la poésie *merina* traditionnelle et de sa longue amitié avec René-Guy Cadou, dont l'épouse est sa collègue à la bibliothèque municipale d'Orléans pendant trente ans. Revenue à Madagascar en 1990 après avoir vécu au Vanuatu et à la Réunion, elle n'aura été publiée que par de petites maisons provinciales, à Orléans et dans la France d'Outre-Mer. Le retentissement local de son dernier recueil, bilingue, publié en 2004 avec un titre malgache précédant le titre français, *Mivolana an-tsotra/Le dire par écrit*, ne peut pas être dissocié de son statut notabiliaire dans la société tananarivienne, bien que son gendre ait perdu son poste de Premier ministre à la suite de la défaite du président Didier Ratsiraka, en 2002. Ce succès ne dépasse guère le cénacle de l'Académie malgache, dont elle est membre, relayé par une mission de coopération en quête de personnalités consensuelles et par la critique universitaire [21]. Les poèmes de ce dernier recueil ont été écrits en français puis traduits en malgache.

Il existe, en quelque sorte, une relation inversement proportionnelle entre la dépendance géopolitique de l'État et la fermeture de l'espace disponible pour l'éventail des passeurs de langue. Plus connues, sans atteindre la notoriété des grands auteurs africains et antillais, les deux figures actuelles de la diaspora littéraire malgache en France, Michèle Rakotoson et Raharimanana, en fournissent deux confirmations plus convergentes qu'il n'y paraît. Michelle Rakotoson arrive en France en 1983 avec son compagnon français ; elle est alors professeur de lettres malgaches, auteur de pièces de théâtre en malgache et metteur en scène. L'exil est aussi une rupture littéraire, avec un quasi-abandon de la création dans la langue nationale associé à un travail de journaliste culturelle à RFI et à une diversification des genres vers le roman court et la nouvelle [22], c'est-à-dire vers une écriture adaptée à un champ littéraire balisé par les bourses d'écriture et les résidences d'écrivain ouvertes aux écrivains francophones. Les registres sont ceux de la nostalgie diasporique et de la dénonciation virulente mais évasive de la pauvreté, la traduction des logiques symboliques étant laissée de côté au profit d'un discours

[21] « Esther Nirina », dossier préparé par Raharimanana & Thomas C. Spear avec la collaboration de Nivoelisoa Galibert, mis en ligne sur le site *Île en île* le 30 avril 2007 : http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/nirina.html ; consulté le 6 décembre 2011.

[22] « Michèle Rakotoson », dossier préparé par Thomas C. Spear, mis en ligne sur le site *Île en île* le 12 novembre 2000 ; mis à jour le 24 avril 2011 : http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/rakotoson.html ; consulté le 6 décembre 2011.

humaniste très européen, énoncé dans un français lissé. La part de la traduction prend, quant à elle, une forme éditoriale. À l'issue de sa fin de carrière en 2008 à RFI, elle se consacre au projet *Bokiko/Mon livre*. Il s'agit de la promotion d'un conte bilingue traduit du malgache et écrit à Madagascar, prélude à la création d'une collection de livres financée par une association de la diaspora malgache en France.

L'écriture de Raharimanana est plus exigeante, plus changeante aussi. Je voudrais ici seulement souligner à quel point le champ historique des possibles exerce sa contrainte sur des écrivains peu désireux de laisser deviner la « boîte à outils » de leurs conditions de travail. Là encore, la tutelle financière des institutions culturelles françaises pèse lourdement sur un auteur issu d'un pays dépourvu de politique du livre et, en définitive, de lectorat élargi. Nous constatons à nouveau la prédominance initiale des œuvres courtes, avec le prix de la meilleure nouvelle de RFI obtenu à Madagascar en 1989, clé de l'accès à une vie d'étudiant parisien vite transformée en précarité relative. Pigiste chez RFI, enseignant contractuel dans les collèges de la banlieue parisienne, Raharimanana se bat pour concilier les canons de la nouvelle et du roman court fixés par des éditeurs de la périphérie, tels *Le Serpent à plumes* ou *Vents d'ailleurs*, sans renoncer à une reconfiguration malgache de l'imaginaire francophone. Ce « viol des douceurs » [23], tel qu'il l'appelle, est un dévoilement de la violence symbolique encastrée dans les non-dits de la société malgache. Il franchit le pas décisif de la traduction subliminale en 2008, avec *Za*, roman de 300 pages confirmant sa sortie du ghetto francophone puisqu'il est publié chez Philippe Rey. Joëlle Losfeld et Gallimard ont bien co-édité *L'Arbre anthropophage* en 2004, mais il s'agissait d'un essai ancré dans l'actualité politique malgache. *Za* est la transcription phonétique du pronom « je » dans la langue des exclus de la ville basse d'Antananarivo. Les phrases rageuses et putrides sont une transgression de l'euphémisation propre à toute parole publique à Madagascar. Elles sont semées d'indices sonores malgaches sans équivoque appelant une lecture à voix haute et elles reprennent la rythmique des genres musicaux et des échanges d'insultes de la jeunesse déscolarisée, avec une insistance concernant les références au langage des descendants d'esclaves. Le livre connaît un succès d'estime, mais c'est un autre registre qui

[23] « Raharimanana », dossier préparé par Magali Compan-Barnard, mis en ligne sur le site *Île en île* le 21 février 2003 ; mis à jour le 17 juin 2011 : http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/raharimanana.html ; consulté le 6 décembre 2011.

conduit Raharimanana au festival d'Avignon en 2009. Sa pièce *Les Cauchemars du gecko* figure dans la sélection officielle et elle arrache un article dans *Le Monde*. Pour en arriver là, il a fallu passer par le filtre de la scène nationale Bonlieu et d'un metteur en scène, Thierry Bédard, plus soucieux de dénoncer les turpitudes historiques du proche que le désarroi et les abus de pouvoir actuels confinés dans le lointain. Bref, Raharimanana est de retour dans le monde et dans le langage des Blancs [24].

Le caractère autocentré de la conscience linguistique malgache actuelle me paraît bien signalé par la parution somme toute rapprochée de deux ouvrages monumentaux, mais inscrits dans des environnements et des logiques distincts. Il y a en premier lieu le dictionnaire malgache unilingue publié en 2005 avec un financement allemand par le Centre des langues créé par l'Académie malgache en 1993 [25]. Il a été édité et imprimé à Madagascar, mobilisant 135 collaborateurs originaires de l'ensemble de la Grande Île. Il présente tous les régiolectes parlés à Madagascar à partir des entrées lexicales du malgache officiel, réduisant la langue nationale à une simple valeur d'usage, fédératrice pragmatique d'une identification nationale. Ce monument fait de l'Académie malgache un laboratoire de traduction à usage interne, tendu vers la construction d'une langue décrochée de la domination précoloniale du royaume *merina* d'Antananarivo et du choix linguistique imposé par l'administration française dans toutes les situations de communication en malgache. Il s'agit, en quelque sorte, de niveler les différences afin de créer un langage commun de l'autorité légitime.

En second lieu paraît actuellement le premier tome de ce monument de précision génétique que sont les *Œuvres complètes* de Jean-Joseph Rabearivelo [26]. On se bornera à constater que l'Académie malgache n'a pas cru devoir solliciter un financement français pour son immense travail, tandis qu'elle n'apparaît à aucun titre dans l'édition des œuvres de Rabearivelo, qui n'était à vrai dire que membre correspondant de l'Académie. Aujourd'hui comme hier,

---

[24] Raharimanana ne renonce pas totalement à la radicalité linguistique. Un recueil de poésie en malgache paraît à La Réunion aux Éditions K'A en 2008 : *Tsiaron'ny nofo/Réminiscences de la chair* [Traduction communiquée à l'auteur par Raharimanana].

[25] Académie malgache, *Rakibolana Rakipahalalana/Dictionnaire encyclopédique*. Antananarivo : New Print, 2005, 1157 p.

[26] Rabearivelo (Jean-Joseph), *Œuvres complètes.* Tome I. *Le diariste (Les Calepins bleus). L'épistolier. Le moraliste*. Édition critique coordonnée par Serge Meitinger, Liliane Ramarosoa & Claire Riffard. Paris : Présence Africaine ; CNRS Éditions, coll. Planète libre, n°2, 2010, 1273 p.

Rabearivelo encombre la mémoire malgache à bien des titres, encore qu'il ait laissé son nom à un lycée de la capitale. Sa langue malgache et son imaginaire se confondent strictement avec la culture proprement *merina* des hautes terres, sa digraphie ne fait pas oublier que l'autorisation de se rendre en France lui fut refusée et que la distorsion entre la maîtrise de deux horizons complexes d'écriture et son statut matériel et symbolique subalterne était insoutenable. Seuls les Malgaches ayant aujourd'hui quelque intérêt esthétique ou matériel à travailler avec les Français acceptent de l'oublier.

*

L'examen de la textualisation des relations de pouvoir et des transactions hégémoniques contemporaines du recul des empires ouvre à tous les chercheurs un espace conduisant très au-delà de la genèse des champs littéraires et, plus généralement, du répertoire de tous les genres de la création verbale, saisis dans leur histoire. Ce chantier ouvert à partir des études littéraires nous situe dans le registre des représentations, ce qui constitue une limite majeure pour tous les spécialistes de sciences sociales, qu'ils soient historiens ou anthropologues. Il demeure que la conscience linguistique apparaît bien comme le lieu où se noue, dans l'imbrication du temps long et du temps court, l'affrontement et la négociation des forces de la dispersion et de la cohérence, de l'inégalité et de l'acceptation de l'autre. Ces questions nous sont communes. Elles sont au cœur de l'analyse du politique en situation postcoloniale, dans un dialogisme permanent entre le local et le global.

■ Didier GALIBERT [27]

[27] Chercheur associé, LAM/Les Afriques dans le monde, UMR 5115 CNRS, Université de Bordeaux/FNSP.